

CONDITIONS D'ADMISSION MASTER ORIENTATION JAZZ

Etat au 19.11.2024 (ce document annule et remplace toutes autres dispositions)

Les compétences musicales et artistiques pour l'admission en Master seront consultables sur le site internet.

CONCOURS D'ADMISSION : DU 7 AU 15 AVRIL 2025

Pré-requis : Titre de Bachelor ou équivalent.

1. MASTER EN PEDAGOGIE MUSICALE / JAZZ

EXAMEN INSTRUMENTAL :

Présenter une liste de 5 compositions de styles différents et de tempis contrastés (p. ex. Jazz ternaire & binaire, latin, musiques actuelles, compositions personnelles, etc.).

Apporter 5 copies de chaque morceau en ut. Tous les titres doivent être interprétés de mémoire. Dans tous les 5 morceaux une improvisation de la part du/de la candidat.e doit être prévue.

L'accompagnement sera assuré par un trio professionnel. La liste du répertoire pour l'examen doit être envoyée avec le dossier d'inscription complet.

Déroulement:

- 1) Le/la candidat.e choisit le premier titre qu'il souhaite interpréter.
- 2) Le jury sélectionne 1 – 2 autres titres de la liste. Si une composition personnelle du/de la candidat.e est choisie, elle peut être interprétée avec le trio d'accompagnement ou en solo.
- 3) Lecture à vue : une composition de type „jazz standard“ ou „musique actuelle“ comprenant un thème écrit et une grille harmonique à improviser. N.B. Pour les batteurs : une lecture binaire et une lecture ternaire.
- 4) Entretien et feedback.
- 5) Les candidat.e.s admissibles au terme de cette première épreuve seront convoqué.e.s à un second entretien, portant spécifiquement sur les aspects de la pédagogie.

2. MASTER EN INTERPRETATION MUSICALE / OPTION PERFORMER COMPOSER

EXAMEN INSTRUMENTAL :

Présenter une liste de 10 compositions de styles différents et de tempis contrastés (p. ex. Jazz ternaire & binaire, latin, musiques actuelles, compositions personnelles etc.).

Apporter 5 copies de chaque morceau en ut. Tous les titres doivent être interprétés de mémoire. Dans tous les 10 morceaux une improvisation de la part du/de la candidat.e doit être prévue.

L'accompagnement sera assuré par un trio professionnel. La liste du répertoire pour l'examen doit être envoyée avec le dossier d'inscription complet.

Déroulement:

- 1) Le/la candidat.e choisit le premier titre qu'il/elle souhaite interpréter.
- 2) Le jury sélectionne 1 – 2 autres titres de la liste. Si une composition personnelle du/de la candidat.e est choisie, elle peut être interprétée avec le trio d'accompagnement ou en solo.
- 3) Interprétation d'une pièce en solo : max. 5 minutes
- 4) Lecture à vue : une composition de type „jazz standard“ ou „musique actuelle“ comprenant un thème écrit et une grille harmonique à improviser. N.B. Pour les batteurs : une lecture binaire et une lecture ternaire.
- 5) Entretien et feedback. Pour l'entretien : une présentation de quelques minutes sur les motivations artistiques, académiques et professionnelles sera demandée.

Matériel

- Chant :

Un microphone (*Shure SM 58*) est mis à disposition avec un pied de microphone et câble. Un microphone personnel est autorisé.

- Guitare:

Deux amplis de guitare (*Fender & Badcat*) sont mis à disposition.

Pédales d'effets, accordeur et câble ne sont pas fournis.

- Batterie:

Un kit de batterie (*Mapex*) avec 3 toms et 3 stands de cymbales sont mis à disposition. Les cymbales personnelles sont à apporter.

- Basse & contrebasse :

Un ampli de basse (*Eden*) est mis à disposition avec DI pour entrée sono.

Pédales d'effets, accordeur et câble ne sont pas fournis.

- Claviers:

Un piano à queue (*Yamaha ou Steinway*) est mis à disposition.

- Vibraphone :

Un vibraphone (*Musser M55*) est mis à disposition.